

Le niveau de diplôme des catégories sociales

23 septembre 2016



Ouvriers et employés se distinguent du reste de la population par leur faible niveau de diplôme. Respectivement 28 % et 16 % n'en possèdent aucun ou au maximum le certificat d'études primaires. 2 % des ouvriers, 4 % des agriculteurs et 8 % des employés disposent d'un diplôme supérieur à bac + 2, contre 68 % des cadres supérieurs. Seuls 1 % des cadres ne sont pas diplômés. On l'oublie souvent, mais ouvriers et employés représentent la moitié des actifs. Au total, à peine un quart des actifs dispose d'un niveau de diplôme égal ou supérieur à bac + 2, 25 % détiennent un CAP ou un BEP, 20 % le bac..

Ces données reflètent le poids des titres scolaires dans l'accès aux différentes positions sociales. Pour partie, elles résultent du statut de cadre supérieur lui-même qui est une originalité française : pour y accéder, il faut détenir un certain niveau d'études. Il est donc logique que l'essentiel des cadres soient davantage diplômés. Mais ces chiffres traduisent aussi les faibles possibilités de promotion interne, notamment liées aux inégalités d'accès à la formation professionnelle, particulièrement fortes dans notre pays.

Niveau de diplôme selon la catégorie sociale

Unité : %

	Diplôme supérieur à Bac + 2	Bac + 2	Bac ou brevet professionnel ou autre diplôme de ce niveau	CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	Brevet des collèges	Aucun diplôme ou CEP	Total
Agriculteurs exploitants	4	13	24	39	6	14	100
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	14	12	22	33	6	13	100
Cadres supérieurs	68	15	10	5	2	1	100
Professions intermédiaires	25	32	21	14	3	4	100

Niveau de diplôme selon la catégorie sociale

Unité : %

	Diplôme supérieur à Bac + 2	Bac + 2	Bac ou brevet professionnel ou autre diplôme de ce niveau	CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	Brevet des collèges	Aucun diplôme ou CEP	Total
Employés	8	12	26	31	7	16	100
Ouvriers	2	4	17	42	7	28	100
Ensemble	21	16	20	25	5	13	

Population active de 15 ans et plus. France entière. Lecture : 68 % des cadres supérieurs ont un niveau de diplôme supérieur à bac+2.

Source : Insee - Données 2014 - © Observatoire des inégalités

Le niveau de diplôme des enfants selon la catégorie sociale de leurs parents

La moitié (52 %) des enfants d'enseignants et de cadres sont titulaires d'un diplôme supérieur ou égal à bac + 3, contre 8 % des enfants d'ouvriers non qualifiés. 60 % de ces derniers disposent d'un diplôme inférieur au bac ou n'ont pas de diplôme. 20 % des enfants d'ouvriers non qualifiés décrochent tout de même un niveau bac + 2 ou plus. Mais à l'évidence les chances ne sont pas les mêmes pour les enfants, pour partie du fait de leur milieu social, mais aussi parce que le système français, basé sur l'évaluation et la compétition, est particulièrement favorable aux enfants de diplômés.

Niveau atteint par les élèves selon leur origine sociale

Ensemble des élèves entrés en sixième en 1995

Unité : %

	Diplôme inférieur au Bac ou aucun diplôme	Bac	Bac+2	Bac+3/4	Bac+5	Total
Enseignants	9	15	9	29	38	100
Cadres supérieurs, chefs d'entreprise, professions libérales	13	11	12	23	41	100
Professions intermédiaires	24	19	14	23	20	100
Agriculteurs	32	17	17	17	17	100
Artisans, commerçants	37	20	13	15	15	100
Employés	43	22	11	15	9	100
Ouvriers qualifiés	48	21	12	12	7	100
Ouvriers non qualifiés	60	20	8	8	4	100

Source : ministère de l'Éducation nationale - © Observatoire des inégalités

Pour en savoir plus :

- [« Les parcours dans l'enseignement supérieur : devenir après le baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1995 »](#), ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, juin 2012.

Photo / © PJDespa - Fotolia.com

Source : ministère de l'Education nationale - © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Catégories sociales](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Le-niveau-de-diplome-des-categories-sociales>